

Le Magazine

Le Magazine LANGON 33 - FÉVRIER 2015 - NUMÉRO 01- WWW.LANGON33.FR

6 ANS POUR CHANGER



**Au centre-ville,
l'auto : c'est vain !**



ÉDITORIAL
Par Philippe PLAGNOL
Maire de Langon

Chers Langonnais,
Pris par l'urgence, ce numéro est tardif et attendu. Il a fallu ces quelques mois pour réformer quelques habitudes et mettre en place le début de nos projets : Pour le « vieux Langon », je préfère dire le « Langon historique », vous savez que nous en avons fait une priorité de ce début de mandat et déjà des résultats sont perceptibles au niveau des commerces avec une différence positive significative entre les ouvertures et les fermetures ; nous avons beaucoup discuté et souvent convaincu les habitants, les commerçants, les investisseurs pour qu'ils reprennent confiance dans le centre de leur ville. De nombreux projets vont voir le jour dans les semaines et les mois à venir dont celui de la traverse commerciale entre le cours des Fossés et la rue Maubec sur l'emplacement du magasin Bodin porté par la ville. Jean-Jacques Lamarque, Jacqueline Dupiol sur le terrain et dans ce bulletin vous en diront plus. Dans le domaine de la sécurité, des améliorations ont été apportées avec un quatrième garde et l'extension des horaires de la police municipale ; nous étudions la possibilité d'un système de vidéo protection de lieux sensibles avec Serge Charron et la gendarmerie. Des améliorations ont été apportées au stationnement pour permettre d'éviter au maximum les voitures ventouses qui perturbent l'accessibilité aux commerces et services. Une préoccupation tient aussi à l'habitat dans ce secteur avec pour beaucoup des logements insalubres voire indignes et nous mettons patiemment en place une politique de contrôle avec les bailleurs publics et privés pour améliorer et éviter que ce centre ne devienne une sorte de ghetto social. Il faut beaucoup de persévérance ce à quoi s'attèlent Martine Cantury et Jérôme Guillem. La politique associative, sociale de la ville est poursuivie par Nicole Duprat et Mohamed Chourbagi ; des nouveautés sont proposées autour du centre culturel avec Chantal Fauché ; des projets avec la jeunesse sont portés par Jennifer Wilbois et Sandrine Soubielle. Enfin un gros travail est mené avec entre autres Denis Jaunié pour les documents d'urbanisme et en particulier le Plan Local d'Urbanisme de Langon mais aussi le SCOT du Sud-Gironde car les lois successives nous obligent à revoir la totalité de ces documents devenus obsolètes.

J'espère que le prochain numéro pourra vous apporter encore plus d'informations et si possible de réponses ; nous entendons de certains que les projets sont difficiles et peut-être impossibles à mener à bien ; je leur réponds que seuls les combats qui ne sont pas acceptés sont perdus d'avance.

BRÈVES

28 MARS : A vos masques

CARNAVAL

Après de nombreuses années d'absence, Carnaval revient faire son charivari dans les rues de Langon.



Photo D.R..

Le 28 mars prochain, vous êtes tous invités à suivre la parade de Monsieur Carnaval : départ place des Carmes pour déambuler dans le centre ville sur un air musical ! Pour cette manifestation populaire, tout le monde est à l'honneur et à la fête et chacun peut se joindre au cortège multicolore et se laisser emporter par la magie carnavalesque.

Couleurs, paillettes, confettis et musique sont de rigueur... chacun peut laisser libre cours à son imagination sur le thème du

printemps. Le temps d'une journée, les enfants se déguisent alors que les plus grands retrouvent leurs joies d'antan en ressortant du grenier leur panoplie oubliée...

Un goûter sera servi aux enfants avant le terrible jugement de monsieur Carnaval sur les bords de la Garonne. Un apéritif offert par la mairie sera ensuite servi à la salle Nougaro.

Venez nombreux pour que la fête soit belle.

POLICE MUNICIPALE

NOTRE TRANQUILLITE PUBLIQUE PRÉSERVÉE

« Entre Noël et le jour de l'an, Philippe Plagnol a souhaité qu'une attention particulière soit portée sur la surveillance... »



Photo D.R..

La Police Municipale est placée sous l'autorité du Maire, pour le maintien du bon ordre et du bien vivre ensemble. Son action est basée sur la prévention et la surveillance de proximité qui s'exercent tous les jours de la semaine en s'adaptant aux événements.

En fin d'année, entre Noël et le jour de l'an, Philippe Plagnol a souhaité qu'une attention particulière soit portée sur la surveillance des commerces du centre ville jusqu'à leur fermeture.

En attente avec la gendarmerie de Langon, des services ont été organisés pour une continuité de cette surveillance dans les moments les plus sensibles ; la police municipale étant davantage présente en fin de journée et la gendarmerie la nuit. Aucun trouble particulier n'a été constaté et cette période à forte densité de population s'est bien passée.

En retour, nos concitoyens ont apprécié cette présence rassurante.

Simultanément, ces mêmes policiers municipaux ont continué à assurer leurs missions quotidiennes et les interventions au service de la population. L'équipe, bien que réduite a fait preuve de disponibilité et a démontré son attachement au service du public, en acceptant d'effectuer des heures supplémentaires et de décaler les horaires habituels de travail pour une plus grande efficacité.

Ils ont fait respecter les nouvelles mesures de stationnement et de circulation récemment mises en place pour favoriser l'activité commerciale tout en protégeant la tranquillité publique.

L'arrivée du quatrième policier municipal qui termine sa formation permettra d'améliorer l'efficacité de ce service de proximité.



Le « Déjeuner sur l'herbe » de Florine. Photo D.R.

PAROLES

Une vie sans pesticides

Dans sa nouvelle version du Journal Municipal, nous donnons la parole à un acteur de la ville : commerçant, lycéen, retraité ou simple citoyen, un thème différent sera abordé à chaque numéro. Pour ce premier numéro, Florine P. nous donne les « petites clefs » d'une vie plus saine. Un petit geste pour l'homme...

Florine P. Langonnaise

Florine est née à Langon et ne peut jamais s'en éloigner trop longtemps. Même si elle adore voyager en famille, très vite la Garonne lui manque. Elle aime d'ailleurs l'appeler « son repère, sa rivière ». Fille d'ouvriers viticoles, elle se souvient de ses parents qui revenaient de la vigne les mains teintées de bleu par les différents produits utilisés. « A cette époque, on n'entendait pas parler des dangers des produits de la terre et personne ne se protégeait ». Et pourtant, déjà petite fille, Florine se méfiait de toutes ces choses qui ne lui semblaient pas naturelles. « Je mettais des gants lorsque j'allais à la vigne ou au jardin et je passais souvent pour une extra-terrestre. Je me souviens que mes parents avaient souvent des maux de tête et d'ailleurs mon père a été atteint de la maladie de Parkinson à seulement 50 ans. » Plus tard, sa maman développera un cancer de la moelle osseuse. Là encore, la relation entre la maladie et les produits

utilisés dans la viticulture est mise en doute mais n'est jamais démontrée.

« J'ai toujours respecté la nature et j'essaie de partager toutes ces valeurs avec mes enfants et mes petits enfants dans le quotidien. Troquer les lingettes bébé contre le bon vieux gant de toilette ou encore utiliser le vinaigre pour nettoyer la plupart des choses à la maison. La meilleure communication est certainement de transmettre à nos enfants. » Elle avoue qu'elle n'est pas une pro-bio car non seulement les extrêmes ne sont pas dans ses habitudes mais en plus elle aime trop la vie et les dîners en famille pour se limiter au bio.

Florine a une petite parcelle dans les jardins de l'Unesco à Langon dans laquelle elle souhaite cultiver des fleurs et des légumes, elle est triste de constater que peu nombreux sont ceux qui montrent un réel intérêt à la protection de la nature et de l'environnement. « Même à cette échelle, certains ne pensent qu'à la production. » Florine est soulagée de voir que la Mairie de Langon est sensible à ce problème et elle veut croire à une prise de conscience générale : « Un petit grain de sable ce n'est rien, mais plein de grains de sable, cela fait une belle plage ! »

Pour fêter l'été au jardin et partager la beauté de la nature et les gestes importants entre amis et voisins, Florine imagine déjà un « Déjeuner sur l'herbe ». Plus réaliste et coloré que celui de Manet, ce déjeuner musical (ou encore dîner musical) pourrait réunir des enfants et des adultes qui aimeraient connaître les secrets d'un jardin qui respecte tout simplement la vie !

Les risques des pesticides sur la santé

Les pesticides peuvent impacter notre santé et de nombreuses études tendent à prouver qu'il existe un lien entre l'exposition aux pesticides et le déclenchement de certaines maladies. Asthme, cancer, infertilité et autres maux qui font peur, les pesticides n'ont pas cessé d'effrayer la population qui se tourne de plus en plus vers la production biologique.

Pour la faune et la flore, le combat est difficile et l'adversaire démesuré. L'utilisation des pesticides de synthèse dans l'agriculture, le jardinage ou dans les espaces verts peut avoir des impacts directs sur la vie animale ou indirecte par la pollution de nos ressources vitales.

La situation en France

Le premier plan Ecophyto issu du Grenelle de l'environnement qui visait à réduire de 50% le recours aux pesticides d'ici à 2018 s'avère être un échec. Aucune baisse n'a été constatée et le recours aux pesticides a même augmenté de 9,2% en 2013. La France reste le troisième consommateur mondial de ces produits.

Un deuxième plan est envisagé par le gouvernement avec un objectif moins ambitieux à savoir une baisse de 50% d'ici à 2025 avec toutefois un palier intermédiaire de 25% en 2020.

DOSSIER

URBANISME**Projet d'Aménagement et de Développement Durables.**

Depuis le 26 novembre 2013, la ville de Langon s'est engagée dans l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre un développement harmonieux de son territoire.



Retrouver la convivialité avec des terrasses. Photo Jacques Barbe.

Aujourd'hui, la procédure PLU est au stade de **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, le temps de définir les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'avenir de la ville. Ce projet politique doit répondre aux besoins et aux enjeux du territoire communal.

Le PADD de Langon peut se résumer en cinq points :

- Il doit prévoir avant tout un développement urbain maîtrisé et diversifié afin de promouvoir une urbanisation de qualité qui s'intègre dans l'environnement proche en assurant la qualité des espaces publics. Dans ce cadre, le développement urbain doit être resserré sur les pôles d'habitat et d'équipements. Le parc immobilier doit

être diversifié et la mixité urbaine assurée. Une urbanisation de qualité doit s'intégrer dans un environnement proche.

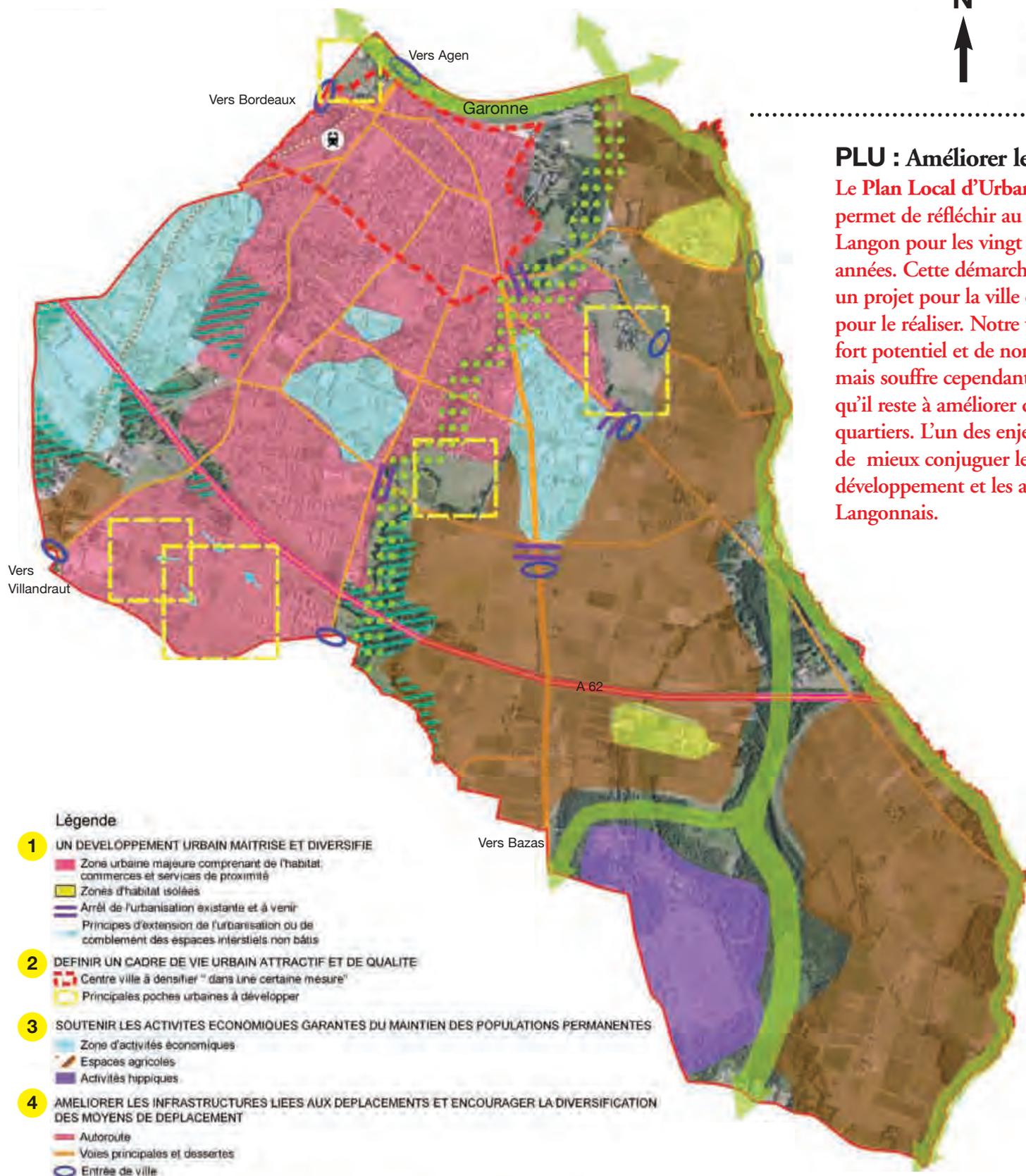
- Il doit préserver l'authenticité du cadre de vie en valorisant le centre-ville et par la réalisation de quartiers « durables » et attractifs. La qualité des espaces publics doit être assurée.

- Il doit améliorer les infrastructures existantes liées au déplacement et encourager la diversification des modes de déplacement ; il doit aussi améliorer le maillage de circulation douce et faciliter les déplacements intermodaux.

- Il doit soutenir les activités économiques garantes du maintien de la population permanente, en renforçant les centralités économiques locales, en favorisant l'activité touristique autour de la viticulture princi-

palement, avec la pérennisation des activités agricoles et le développement des activités de loisirs.

- Il doit préserver la richesse écologique et paysagère du territoire communal pour mettre en avant ses ressources valorisantes pour la commune et garantir les cônes de co-visibilité ; l'engagement d'une démarche de protection du patrimoine bâti et végétal, sans oublier de favoriser les modes de constructions vertes. Il doit également prendre en compte les zones de risques, de nuisances et les servitudes techniques recensées. Il doit bien entendu intégrer des dispositions favorables aux constructions économes en énergies pouvant favoriser les énergies renouvelables.



PLU : Améliorer le cadre de vie

Le Plan Local d'Urbanisme permet de réfléchir au visage de Langon pour les vingt prochaines années. Cette démarche vise à définir un projet pour la ville et les moyens pour le réaliser. Notre ville dispose d'un fort potentiel et de nombreux atouts mais souffre cependant d'insuffisances qu'il reste à améliorer dans certains quartiers. L'un des enjeux du PLU sera de mieux conjuguer les exigences du développement et les attentes des Langonnais.

Légende

- 1 UN DEVELOPPEMENT URBAIN MAITRISE ET DIVERSIFIE**
 - Zoné urbaine majeure comprenant de l'habitat, commerces et services de proximité
 - Zonés d'habitat isolés
 - Arrêt de l'urbanisation existante et à venir
 - Principes d'extension de l'urbanisation ou de comblement des espaces intersticiels non bâtis
- 2 DEFINIR UN CADRE DE VIE URBAIN ATTRACTIF ET DE QUALITE**
 - Centre ville à densifier " dans une certaine mesure"
 - Principales poches urbaines à développer
- 3 SOUTENIR LES ACTIVITES ECONOMIQUES GARANTES DU MAINTIEN DES POPULATIONS PERMANENTES**
 - Zone d'activités économiques
 - Espaces agricoles
 - Activités hippiques
- 4 AMELIORER LES INFRASTRUCTURES LIEES AUX DEPLACEMENTS ET ENCOURAGER LA DIVERSIFICATION DES MOYENS DE DEPLACEMENT**
 - Autoroute
 - Voies principales et dessertes
 - Entrée de ville
 - GARE
- 5 PRESERVER LA RICHESSE ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DU TERRITOIRE COMMUNAL ET METTRE EN VALEUR SES RESSOURCES POUR VALORISER LE TERRITOIRE**
 - Éléments de la trame verte
 - Site Natura 2000
 - Corridors écologiques

Le document du PADD est disponible en intégralité sur le site de la ville (www.langon33.fr), de la CDC (www.cdcsudgironde.fr) ou en version papier sur simple demande au service urbanisme de la ville (Centre Technique Municipal, rue Léon Jouhaux).



Photo J. Barbe.

Bien vivre l'automobile

c'est désormais la cohabitation qui s'impose



Parkings et zone bleue.



Photo J. Barbe.

LA ZONE 30

La vitesse est devenue un fléau au centre des villes et la limiter par des zones établies est nécessaire pour la cohabitation de tous les usagers de la rue : voitures, vélos et piétons. Limiter la vitesse des automobilistes, c'est également prendre en compte l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite et des mamans accompagnées d'enfants en bas âge. **Le principe : la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.** Des panneaux indiquent le début et la fin de cette zone 30.



LA ZONE 20

Dans certaines rues de Langon, la vitesse est réduite à 20 km/h. Cette Zone 20 aussi baptisée « zone de rencontre » dans certaines villes, est un espace partagé par tous les usagers mais à priorité piétonne.

La Zone 20 a été introduite dans le code de la route en juillet 2008 pour compléter les deux dispositifs de « circulation apaisée » existants (la zone piétonne et la zone 30). Encore plus qu'ailleurs, la zone 20 doit permettre la cohabitation des automobilistes, des piétons, des cyclistes, des personnes à mobilité réduite, des deux roues et des transports publics dans de bonnes conditions de sécurité.



Photo J. Barbe.



EN VILLE :

A chacun son stationnement

Les automobilistes ont depuis quelques temps, appris à se familiariser avec de nouvelles règles de stationnement en centre-ville.

Dans le but de désengorger les rues commerçantes et de favoriser le partage des places de stationnement, la ville de Langon a mis en place 2 zones distinctes :

La Zone Bleue : 1 heure 30 de stationnement gratuit (avec un disque bleu).

La Zone Verte : 10 minutes de stationnement gratuit (avec un disque bleu).

Nous vous rappelons que des parkings publics gratuits sont installés à trois minutes du centre-ville proposant 630 places gratuites.

Attention !

Le non-respect des règles de stationnement vous expose à des sanctions, contraventions de première catégorie.



Les disques sont disponibles à l'Office de Tourisme 11 allées Jean Jaurès

ÉCONOMIE

Centre-ville, cœur de ville : l'enjeu 2015



Photo J. Barbe.

La revitalisation du centre-ville passe par une reconquête des espaces commerciaux.

Fort du nombre de retour des questionnaires distribués aux commerçants du centre-ville, puis d'une réunion avec ces acteurs économiques, nous avons dressé un diagnostic et ainsi travaillé sur des axes principaux du développement commercial.

Objectif : redynamiser le centre-ville à tous les niveaux, cela se traduit par trois axes :

1- Langon, ville souvent considérée comme un lieu de passage, doit devenir le lieu où l'on fixe le chaland où l'on prend ses habitudes et où l'on a ses repères.

2- Avoir une véritable ambition et une vision à long terme pour notre centre-ville. Capitale du Sud-Gironde sur l'aspect commercial, on se doit de l'assumer jusqu'au bout pour rester la vitrine économique du territoire. D'ailleurs, les récents aménagements urbains ont répondu aux premiers besoins des commerçants, notamment sur le stationnement, le sens de circulation et l'embellissement du centre-ville. D'autres

évolutions sont attendues et en préparation au niveau de la culture et des animations.

3- Protéger, renforcer, dynamiser le commerce de proximité. Nos actions seront dirigées vers les habitants du centre-ville en leur proposant tranquillité, qualité de vie et diversité. L'accès à des services de qualité et l'offre de logement variée, favoriser les déplacements doux (piétons, pistes cyclables) viendront enrichir nos engagements. Tout ne se fera pas en un an, mais nous maintiendrons nos ambitions quoi qu'il arrive.

En conclusion, nous mènerons ensemble des actions publiques afin d'améliorer et de parfaire notre image auprès de clientèle « cible » supposée être en mesure de participer à notre développement, y compris en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises générant emplois et revenus.

En fait il s'agira par tous les moyens nécessaires de valoriser nos richesses, en créer de nouvelles, innover pour devenir attractif.



Photo J. Barbe.

Jean-Jacques LAMARQUE
Adjoint au maire, chargé de l'économie.

UN PROGRAMME TRÈS AMBITIEUX EN 6 ACTIONS

- 1 - Aide à l'installation, à la reprise de locaux vides, voire à la création de commerce (projet « Bodin »)
- 2 - Charte engagement « l'esprit client » avec accueil des nouveaux commerçants
- 3 - Animations du centre ville et communication plus économique
- 4 - Mise en avant de l'artisanat d'art, carnaval, etc...
- 5 - Revitalisation du centre-ville (cheminement piéton, piste cyclable, aire de campings cars)
- 6 - Installation de bornes informatives

A l'étude, création d'une antenne du commerce et de l'artisanat



Photo J. Barbe.

QUARTIER(S)

RUE MAUBEC



Ancien bâtiment « Bodin ».

PATRIMOINE & INVESTISSEMENT

Lors du dernier conseil municipal, Philippe Plagnol a annoncé que la commune de Langon souhaitait acquérir l'ancien établissement Bodin, situé au 33 rue Maubec.

Déjà annoncée lors de la campagne, la nouvelle majorité a décidé de mettre en place une politique visant à dynamiser le centre ville qui connaît des difficultés du fait de la crise économique mais aussi à cause de la délocalisation de certaines enseignes.

L'immeuble « Bodin » dont la façade ne passe pas inaperçue même si le temps a laissé son empreinte, sera, une fois réhabilité et réaménagé, l'occasion d'offrir des espaces commerciaux de qualité en plein cœur de la ville. Le bâtiment étant traversant avec une entrée au 90/92 cours des Fossés, il permet d'imaginer une voie piétonne intérieure ouverte en continue dans la journée qui serait une liaison nouvelle entre la rue Maubec et le cours des Fossés.

Aux étages supérieurs, d'autres projets seraient réalisables mais d'ordre culturel cette fois, car plus encore aujourd'hui qu'hier, l'instruction et la culture doivent être partagées et accessibles à tous. Et quel endroit serait plus significatif que le centre-ville ?

Affaire à suivre.

Dans le cadre du futur « plan lecture » du Conseil Général, le Sud-Gironde serait le secteur pilote pour créer une bibliothèque et Langon pourrait bénéficier de cette aide précieuse.



Photo D.R..

Et de une

Les travaux ont déjà démarré et d'ici à la fin du mois de mars, les nouvelles toilettes publiques seront installées sur les allées Jean Jaurès. Suite à la demande urgente des citoyens, le centre-ville de Langon va être équipé de toilettes publiques à l'architecture moderne et à l'usage classique. D'autres « cabinets d'aisances » seront installés plus tard dans la ville.



Les fleurs s'invitent en centre-ville.

Nos chers voisins

Le 29 mai prochain c'est la fête des voisins partout en France.

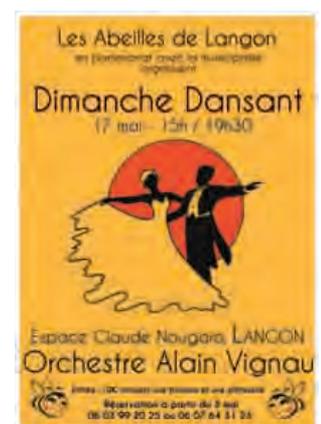
Depuis plusieurs années, la fête des voisins est l'occasion de connaître les personnes qui partagent le même quartier, la même rue ou le même immeuble le temps d'une soirée. Autour d'un verre, les visages se détendent et les discussions se prolongent. A l'heure où les villes s'enferment dans l'isolement, la société a besoin de créer les occasions pour que chacun apprenne à mieux vivre ensemble et à briser les barrières de l'anonymat.

Par ce moment d'échange et de convivialité, les voisins se rencontrent, se découvrent, s'apprécient et parfois une solidarité de proximité peut se développer à travers de petits services.

La fête des voisins est chaque année un succès en France et elle a même dépassé nos frontières pour se poursuivre en Europe et au-delà.

La ville de Langon n'a pas échappé à la fête et en 2014, certains habitants avaient dressé des tables dans leur rue pour cette rencontre inhabituelle.

Seule la pluie pourrait les empêcher de recommencer cette année... et encore !



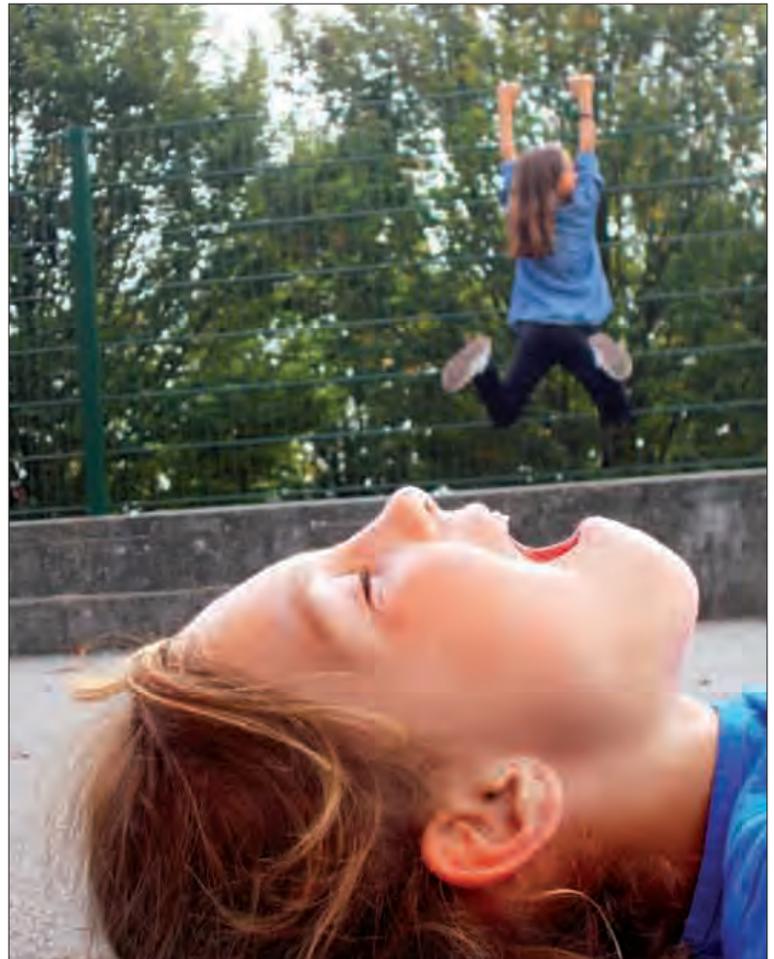


Photo réalisée par des enfants classe CM2 école St Exupéry.

L'éducation sur des rythmes nouveaux !

La réforme des rythmes scolaires a pour vocation de mieux répartir les heures de classe sur la semaine et de programmer des enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus favorable. Elle vise un objectif ambitieux : la réussite pour tous.

Ainsi, depuis le 2 septembre 2014, les petits écoliers langonnais ont changé de rythmes. Leur journée d'enseignement finit plus tôt et ils se rendent désormais à l'école le mercredi matin. Du fait du raccourcissement de la journée de classe, ils bénéficient de nouvelles activités périscolaires.

La mise en place de cette modification des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques n'est pas neutre financièrement pour notre commune alors même que l'État diminue drastiquement les dotations qu'il nous accorde. Elle a de plus une incidence sur l'organisation des journées scolaires, sur l'aménagement de travail du personnel municipal, sur la vie associative et la gestion des accueils de loisirs.

L'équipe municipale a souhaité malgré tout privilégier l'accès de tous les enfants par la gratuité des temps d'activités périscolaires et par des animations de qualité.

Près de cinquante encadrants qualifiés proposent aux enfants des temps de découverte et d'initiation sur des cycles courts (7/8 semaines de vacances à vacances). Ces activités organisées sur trois jours après la classe permettent aux enfants de s'initier à des activités auxquelles ils n'étaient pas sensibles et elles ne concurren-

REPÈRES
L'ATTENTION DES ENFANTS DIMINUE DE 50 % APRÈS 3 HEURES DE COURS

tennent ce qui est proposé par les associations. Il y en a pour tous les goûts : capoeira, équitation, football, rugby, basket, skate, tennis, handball, escalade, judo, gym, danse traditionnelle, musique, théâtre, arts plastiques, jeux de société, cuisine, photographie, anglais, lecture, vidéo, écologie...

À cela s'ajoute un temps pour « faire ce qu'il te plaît »... un vrai temps où l'enfant est libre du choix de ces activités ou de ne rien faire, identifié par les animateurs, comme un temps qu'il ne faut surtout pas dévaloriser.

Suite à l'évaluation de la première année de fonctionnement, la ville de Langon sera amenée à faire évoluer ce dispositif des activités périscolaires.

TAP

Les Temps d'Accueil Périscolaires ont été mis en place à la rentrée de septembre 2014 en parallèle avec l'application des nouveaux rythmes scolaires.

Les TAP permettent aux enfants dont les parents travaillent, de profiter d'activités diverses et variées les lundis, mardis et jeudis. Ce changement de rythme est un défi pour la municipalité mais également pour les enseignants et les équipes qui sont mobilisés pour le bon fonctionnement du projet. Pas moins de cinquante encadrants qualifiés proposent aux enfants des écoles maternelles et élémentaires des activités d'initiation et de découverte visant à favoriser l'épanouissement personnel et les capacités intellectuelles et physiques de chacun.

Cette réforme a un coût qui a été estimé à plus de 200 euros par enfant et malgré les diminutions des dotations aux communes de l'État, l'équipe municipale a souhaité privilégier la gratuité de ces TAP.

LUDOTHÈQUE

ESCAL'LUDO

Cette année encore la Ludothèque Ephémère a fait une escale à Langon.



Photo J. Wilbois.

Le temps d'une semaine, les enfants ont pu découvrir de nombreux jeux et jouets pour tous les âges mis à leur disposition dans la salle François Mauriac.

Si d'un côté le train en bois ne cesse de tourner sous les yeux scintillants d'un petit garçon, les pingouins sauteurs sont un peu plus bruyants

du côté des fillettes. Plus loin, un papa et son fils se lancent un défi aux échecs.

Les écoles et les familles sont venues nombreuses profiter de ces instants de découvertes et de d'amusement dans un cadre agréable.

Vivement la prochaine escale !

CULTURE



Photo D.R.

« Les amis des Carmes : une association en appui au Centre culturel des Carmes ».

Des amis, nous nous reconnaissons comme amis de la culture, comme amis d'un lieu que nous souhaitons fédérateur, accueillant, chaleureux et convivial pour la population langonnaise.

L'association a pour vocation de :

Favoriser, développer, promouvoir et diversifier l'approche culturelle du Centre culturel des Carmes.

Animer la ville en abordant des sujets très divers en relation avec le tissu associatif et les événements existants du territoire, tout en suscitant le lien social.

Depuis sa naissance à la fin de l'été 2014, Les amis des Carmes vous ont proposé : une conférence sur l'agro-écologie à travers le témoignage d'un ingénieur agronome s'installant sur une micro ferme en Sud-Gironde, des avant-scènes musicales (flamenco et musique baroque ancienne). Ces moments ont rencontré un vif succès dans une ambiance égayée par les grignotages proposés à ces occasions.

Toutes ces manifestations que vous pouvez découvrir sur le site des Carmes et la presse sont couplées avec des moments forts de la commune ou du Centre culturel des Carmes.

Le tableau de Francisco Zurbaran qui se trouve dans l'église Saint-Gervais est une œuvre exceptionnelle car tardive dans la vie du peintre et d'une facture rare.

Cette immaculée conception avec l'assomption de la vierge a une histoire intéressante ; elle fut retrouvée par hasard au dessus de la sacristie et son origine a été le lieu de bien des fantasmes. L'an dernier, le tableau restauré à nouveau, a été présenté à Ferrare en Italie et à Bruxelles ; il devrait si la DRAC donne son accord être à Düsseldorf pour une première rétrospective en Allemagne.

Après Paris, Séville, Bilbao, ce chef-d'œuvre porte loin en Europe le nom de notre ville.



Photo J. Barbe.

Les Carmes

Faites le plein d'idées de sorties et de loisirs dans votre centre culturel

Spectacles, expositions, cours et stages d'arts plastiques et rendez-vous associatifs sont dans votre ville, au Centre culturel des Carmes.

Retrouvez toute l'actualité culturelle sur le site www.lescarmes.fr

Abonnez-vous à la Lettre des Carmes mensuelle sur notre site

Restez en contact avec l'équipe du centre culturel grâce à notre page

Facebook www.facebook.com/LesCarmes.centreculturel

Retirez ou demandez le programme de la saison culturelle à l'accueil



A. Lacoste/O. roque ©

Centre culturel des Carmes,
8 place des Carmes,
33210 Langon
05 56 63 14 45
centreculturel@lescarmes.fr
www.lescarmes.fr

Les nouveautés culturelles dans votre ville

- **Les Boîtes à livres : une initiative gratuite et participative.**

Installées en ville depuis le mois d'octobre, ces petites maisons en bois permettent d'emprunter ou de déposer librement un livre pour favoriser les échanges des habitants et encourager le plaisir de la lecture.



Photo D.R.

- **L'Artothèque des Carmes : empruntez gratuitement une œuvre d'art.**

L'Artothèque des Carmes est un service municipal gratuit qui permet, sur le même principe qu'une bibliothèque, d'emprunter un objet d'art pour l'installer à domicile (catalogue et modalités disponibles sur www.lescarmes.fr).



Sophie Orlicki.

- **Les siestes musicales : détente musicale.**

Chaque premier vendredi du mois, pendant une demi-heure, installés dans des transats, embarquez pour un voyage sonore des plus dépayés. Entrée libre (dans la limite des places disponibles)



Photo D.R.

- **Participez à La Grande Lessive® : installation artistique sur la place des Carmes.**

Une belle initiative culturelle biennale créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier. Réalisez une œuvre (photo, peinture, dessin, collage...) sur le thème « De jour comme de nuit, réfléchir la lumière » et venez la suspendre sur les fils à linge installés le jeudi 26 mars sur la place des Carmes.



ASSOCIATIONS

La Capoeira



Photo D.R.

ARUANDA LANGON :
T'ES CAP' ?

Découverte à Langon Plage par certains Langonnais qui ne connaissaient pas encore cet art martial afro-brésilien, la capoeira n'en finit plus de séduire les amateurs de sport exotique. Mêlant danse et combat sur des rythmes folkloriques, la capoeira est accompagnée de chants et de percussions. Présente dans la plupart des grandes villes de nombreux pays, elle séduit par son côté spectaculaire, sa musicalité et l'énergie qui est dégagée lors de ses représentations. Depuis la rentrée, l'association Aruanda Langon propose des cours de capoeira au Dojo le samedi, de 16h à 17h pour les enfants et de 17h à 19h pour les adultes.

N'hésitez pas à venir voir un cours.

Contact : M^{me} Pujos 06 25 75 92 16

Agenda sportif :

- *Dimanche 1^{er} mars de 10h à 18h à Durros : tournoi de basket de la « Mie Caline »*

- *Dimanche 1^{er} mars « Bazas Langon » : organisé par le Stade Langonnais Athlétisme*



**Samedi 28 mars
à Langon**

**« JOURNÉE DU VIVRE ENSEMBLE »
« POUR UN SPORT ENSEMBLE »**

C'est une journée de sensibilisation à la pratique d'activités sportives en mixité valides et handicapés qui vous est proposée que vous soyez sportifs ou simplement curieux. Un espace information permet de promouvoir les clubs du Langonnais Handisport, Sport adapté et valides dans le cadre de la labellisation régionale « Valides-handicapés pour une pratique sportive partagée ».

Une journée de découverte autour d'activités sportives valides-handicapés.

Organisé sur le site de Garros de 10h à 17h

Organisation : Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Gironde et Comité départemental du Sport Adapté avec le soutien de la municipalité de Langon

SPORT



Illustration D.R.

Le sport pour tous: Une envie de projet

Avec plus de 3700 licenciés pour 22 associations recensées en septembre 2014, à n'en pas douter Langon est une ville sportive.

Les associations sont représentées dans toutes les disciplines : sports d'équipes, sports individuels, sports de combat et arts martiaux, sports artistiques. Le choix est large afin de contenter petits et grands, femmes (40%) et hommes (60%). Langon possède des installations performantes et même si de nombreux travaux ont déjà été réalisés, il y a encore de beaux projets à venir comme la construction des vestiaires sur la plaine de Durros.

Année après année, la plaine de Durros se transforme. Après la halle des sports, le terrain synthétique de football, la piscine, et dernièrement le terrain synthétique de rugby, place à la construction de huit nouveaux vestiaires pour un coût estimé à 600 000 euros HT. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Jean-Philippe

Rouzeau architecte à Saint-Macaire. Situé à proximité des deux terrains synthétiques, ces huit nouveaux vestiaires permettront aux clubs de rugby et de football de pratiquer leurs disciplines pour les entraînements en semaine, mais aussi pour les différentes rencontres du week-end. Les scolaires pourront aussi bénéficier de ces installations pour les séances d'éducation physique et sportive.

Le premier semestre de cette année sera consacré aux différentes démarches administratives et à la consultations et aux choix des entreprises. Les travaux devraient quant à eux débuter dans le second semestre de l'année pour une durée estimée à environ 8 mois. Une attention particulière a été apportée concernant l'architecture de ce bâtiment afin que celui-ci donne une image forte à l'entrée de la ville, le bâtiment étant situé à proximité de la sortie de l'autoroute.

SPORT ET HANDICAP A LANGON

La Vaillante Gymnastique de Langon a obtenu le label « Valides-Handicapés » au mois d'octobre dernier pour la plus grande fierté de la ville.

Ce label permet aux personnes en situation de handicap de trouver un lieu où pratiquer une activité sportive en mixité. Son logo identifie les lieux où les équipements sont adaptés et où l'encadrement est qualifié.

C'est une belle action quand on sait qu'elle provient d'une démarche volontaire (et gratuite) : l'association sportive s'adresse au « porteur de projet » de son département qui délègue une commission technique départementale, chargée d'apprécier l'accessibilité pour les 4 principaux types de handicap. Après examen des candidatures et visite aux clubs sur leur site

de pratique, elle soumet leur projet au groupe technique régional « Sport et Handicap ». Ce dernier, sur proposition des commissions techniques départementales, attribue le label « Valides-Handicapés » à l'association pour une durée de 4 ans.

Stéphanie Poujade, présidente de l'association, nous a confié que depuis l'obtention de ce label « Valides-Handicapés », l'association a déjà été contactée par des personnes concernées. Elle espère que cette belle avancée humaine aura un effet boule de neige sur l'ensemble de la région.

Belle initiative et très belle réussite !

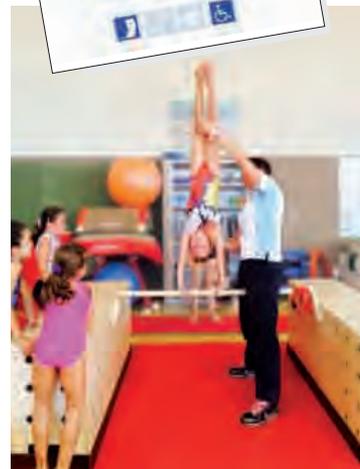
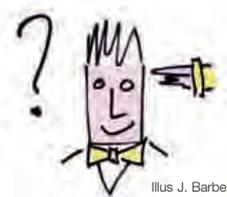


Photo D.R.

CCAS

LES ATELIERS MÉMOIRE DU CCAS

La mémoire ça s'entretient, c'est pourquoi la CCAS vous propose des ateliers « Mémoire ».



Illus J. Barbe.

Si vous avez 55 ans et plus et que vous résidez à Langon, vous pouvez participer à des exercices ludiques qui ont pour objectif de stimuler l'ensemble des fonctions du cerveau. Les séances qui se déroulent tout près de chez vous à raison de 2 heures par semaine, sont organisées par petits groupes de 10 à 12 personnes. La méthode est simple et fait appel à l'attention, la perception, le langage, la mémoire et la logique.

Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet qui comporte 15 séances. Une participation de 10 euros par personne est demandée pour la totalité des séances (10 euros supplémentaires étant pris en charge par le CCAS).

Inscriptions et renseignements : CCAS 05 56 76 55 59



Photo D.R.

ERASMUS et Jean Moulin

Dans le cadre du projet Erasmus, le Lycée Jean Moulin de Langon a accueilli une délégation de chefs d'établissements étrangers de Lituanie, d'Italie et de Turquie.

Le projet Erasmus porte sur l'apprentissage des langues. Il a pour objectif d'étudier et de comparer avec le système éducatif français. A la fin du séjour, les professeurs rédigent un compte-rendu qu'ils partagent avec les autres professeurs.

Au lycée Jean Moulin, le projet est conduit entièrement en anglais et 90 élèves auront la chance au cours des trois années à venir de participer à cet échange linguistique.

A cette occasion, Philippe Plagnol a reçu nos invités et Mr Caze, proviseur du lycée Jean Moulin, autour d'un verre de l'amitié dans la salle André Mourlane. « Cheers ! »

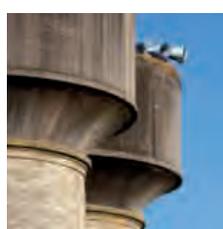


Photo J. Barbe.

ET LES SIRENES chantaient...

Héritage de l'après-guerre, les sirènes d'alerte font leur « comeback » dans les villes françaises et dès le mois de février, la sirène de Langon retentira tous les premiers mercredis de chaque mois.

Dans le cadre du « Réseau National d'Alerte », la loi impose que les communes qui ont une installation de sirène déclarée doivent avoir un système opérationnel. De plus, un essai doit être effectué chaque mois. Le signal d'essai comporte un cycle unique de 1 minute et 41 secondes, montant et descendant. La mairie de Langon a reçu plusieurs notes préfectorales à ce sujet, et afin de se mettre en conformité avec la loi et l'arrêté du 23 mars 2007, la mise en conformité de la sirène du château d'eau (rue Guy Arcam) avait été budgétisée en 2014. Depuis, les travaux ont été réalisés et les premiers essais effectués. En cas d'alerte nationale, sur ordre du Préfet ou par autre autorité, la ville de Langon pourrait être amenée à faire sonner cette sirène pour alerter la population d'un risque potentiel.



Illus. D.R.

Tribune(s)

Groupe Charles Vérité

Le bien vivre ensemble

Les événements du 7 janvier 2015 ne résultent pas du hasard. Ils sont plutôt les fruits d'une intolérance poussée à l'extrême.

Lorsque l'on regarde ses problèmes quotidiens, les petites disputes locales ou nationales, on se dit que comparé à ce qui s'est passé brutalement ces jours là, ce n'est pas grand chose.

Pourtant l'intolérance et le fanatisme, ce n'est pas obligatoirement ailleurs.

La liberté d'expression, de conviction, ou tout simplement être différent des autres, c'est beaucoup plus facile à revendiquer pour soi qu'à accepter pour les autres.

La différence revendiquée peut être sociale, sexuelle, religieuse, culturelle ou toute autre.

Pourtant au quotidien, le bien vivre ensemble peut s'avérer plus difficile à mettre en pratique tous les jours que le simple fait d'y adhérer théoriquement.

Comment réagissons-nous si nos voisins, collègues de travail ou quelqu'un de notre famille n'est pas d'origine européenne ou française, s'il suit des coutumes qui lui sont propres tout en respectant non obligations et nos lois ?

Que penser de quelqu'un qui adhère à une religion, une croyance ou encore à une philosophie non majoritaire ?

C'est là qu'entre en jeu la laïcité, concept qui à la façon d'un code de la route laisse bien chacun suivre son chemin jusqu'à la destination choisie

mais en respectant un minimum de règles partagées pour qu'un choix individuel ne puisse pas nuire à la liberté de l'ensemble de ses concitoyens.

La laïcité ne constitue aucunement une religion sans église et intégriste qui se voudrait opposée à tout choix religieux. Non, il s'agit juste d'un code de respect et de tolérance pour tenter de bien vivre ensemble dans le respect des opinions de tous mais dans des limites qui protègent la liberté de tous.

Ainsi gageons que le récent sursaut républicain pour défendre nos libertés ne sera pas seulement conjoncturel mais continuera de correspondre à nos valeurs du bien vivre ensemble.

Groupe Frédéric Laville

Après 9 mois de mandat, la nouvelle majorité s'est trouvée retoquée sur deux dossiers :

Le gel de la subvention du vélo club langonnais puis revotée en Conseil municipal en décembre 2014 : Nous nous réjouissons de l'attribution, par un vote à l'unanimité du Conseil municipal, d'une subvention de 8000 euros au vélo club.

Recul sur la vente du terrain de Blanche-neige : Pourquoi et dans quel intérêt vendre une telle parcelle pour aider une entreprise en manque de place pour garer son parc automobile ? N'y a-t'il pas d'autres propositions à faire alors que la Z.I. de Mazères compte encore des emplacements vacants ?

Stationnement en centre ville :

Très vite après l'investiture de la nouvelle majorité, une réorganisation de la circulation en centre-ville assortie d'un remaniement du stationnement, obligent les usagers à changer leurs pratiques. Reste à définir les zones réservées aux professionnels avec des accès éclairés et plus sécurisés. Ces zones ne sont pas clairement organisées et beaucoup d'usagers les ignorent encore. Il est peut-être temps d'évaluer l'efficacité de cette réorganisation en écoutant chacun sous la forme d'une petite enquête de satisfaction. L'écriture d'une charte du style « Je facilite le stationnement de mes clients » signée par les commerçants, permettrait une meilleure discipline de tous.

Projets de rénovation du centre ville :

De nombreuses intentions de la majorité ont fait l'objet d'articles dans la presse sans que cela soit pour autant abordé en Conseil municipal en présence de tous les élus. Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu depuis le début de ce mandat, une réunion publique pour que chacun puisse se projeter plus concrètement dans le Langon de demain. Par contre l'écriture du nouveau PADD a été ouverte à la consultation de nombreux acteurs économiques et touristiques de la ville ainsi qu'aux architectes qui ont pu y apporter une contribution très positive.

Nous demandons une meilleure information de l'opposition : On nous avait promis l'ouverture et la transparence, qu'en est-il ?

Les élus de l'opposition doivent lire la presse pour être au courant des projets : Nous attendons plus de vous Monsieur Plagnol !

Le Magazine Langon 33
 Directeur de la publication : Philippe Plagnol - Secrétaire de rédaction : Jennifer Wilbois, collaboratrice : Muriel Seutin-Gravellier - Service communication Ville de Langon. Maquette et photographies : Jacques Barbe. Imprimé à Langon par Imprimerie Sodal Goude Baken - Label ImprimVert. Dépôt légal à parution.